

Le projet de mise en place d'un point d'échange Internet «IXP» au Maroc est concrétisé par la signature, le **20 décembre 2023**, du contrat relatif à la mise en place, la gestion et l'administration clé en main dudit point d'échange Internet entre les acteurs concernés.

Ce contrat lie, d'une part, les trois opérateurs globaux (**Itissalat Al-Maghrib, Medi Telecom et Wana Corporate**) et, d'autre part, la société **INTELCOM**, prestataire retenu suite à une consultation internationale.

Cette signature s'est déroulée au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications et en présence de la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (www.dgssi.gov.ma) qui avaient lancé une consultation internationale pour la sélection du Prestataire chargé de la gestion de l'IXP.

[Lire le communiqué](#)



[Retour](#)

Source URL: <https://www.anrt.ma/lagence/actualites/mise-en-place-dun-point-dechange-internet>